



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 septembre 2020

Délibération n° 20C/05/07

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
10 septembre 2020		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 56
24 septembre 2020	En exercice : 77	Pouvoirs : 9 Votants : 65

Objet : Vente d'un terrain dans la Zone d'Activité Economique d'Argenlieu à Avrechy.

L'an deux mil vingt, le 16 septembre, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Wavignies, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MMES BARTHE Isabelle, BONNET Catherine, BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CARRE Christophe, CONVERS Patrick, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MMES DOLLEZ Colette, DRETZ Sandrine, MM DUBOUIL Bernard, DUPONT Didier, DUPONT Patrice (suppléant de M.THEOPHILE Pascal), MMES DUPONT Stéphanie, ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MME, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, GAIGNON Christophe, GESBERT Laurent, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HAMOT Bertrand, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MME LACOMBE Françoise, M. LEDENT Didier, LEFEVRE Philippe, MME LEQUEN Astrid, MM MERLIN Bernard, MICHEL Thierry, MMES MOKRI Djamilia, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, MME PAMART Anaïs (suppléante de M. BIZET Régis), MM PAUCELLIER Hervé, PETIT Jean-Luc, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, M. VALOIS Eric, MMES VERMEULEN Christèle, VINCENT Jocelyne (suppléante de M. MATTE Xavier), MM WAFFELAERT Eric, WINDERICKX Jean-Luc.

Soit 56 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : MM BIZET Régis, FONTAINE Patrice, FOURNIER Alain.

Etaient absents : MM BOURGEOIS Jérôme, BOURGETEAU Pascal, CHOQUET Christophe, LEFEVRE François, LEFEVRE Jean-Charles, POINSARD Cédric, RAUZIER Dominique, MME VASSEUR Lydie, MM VAUCHELLE Patrick, WARME Philippe et MME VERLEYE Eliane.

Ont donné procuration :

- M. BONNEMENT Julien (Léglantiers) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
- M. CANDELOT Bertrand (Grandvillers-aux-Bois) à M. SAINTE-BEUVE Nicolas (Rouvillers) ;
- MME CENSIER Christine (Maignelay-Montigny) à M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) ;
- MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
- MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
- M. FOURNIER Alain (Godenvillers) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil-sur-Bulles) ;
- M. LEBRUN Alain (Saint-Martin-aux-Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
- MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) à M. NEGI Michaël (Lieuwillers) ;
- M. WELLECAN Pierre (Noroy) à MME BARTHE Isabelle (Cernoy) ;

Ont été élus secrétaires de séance : M. Francis SOETAERT et MME Magalie ERCOLANO

Le président Frans DESMEDT informe les membres présents que, par délibération en date du 5 juillet 2018, le conseil communautaire a acté la vente d'un terrain d'environ 11 180 m² pour un prix de 145 340 € plus TVA et frais annexes sur la zone d'activité économique d'Argenlieu à M. Podkowa Flavien représentant de l'entreprise SCI PN.

La division réelle sur le terrain est légèrement différente de celle théorique qui avait été communiquée (11 073 m² au réel contre 11 180 m²).

La superficie du terrain prévue par la délibération susmentionnée étant légèrement différente de celle qui a été définitivement fixée par le permis d'aménager, le notaire demande que le conseil modifie sa délibération afin que les 2 surfaces soient concordantes.

Afin de permettre de finaliser rapidement la vente chez le notaire (le permis de construire étant d'ores et déjà accordé), il apparaît nécessaire de modifier la précédente délibération.

Pour rappel, le prix de vente de ces terrains a été fixé par le conseil du 11 juin 2009 à 13 € le m², hors TVA et hors frais annexe.

Le Conseil,

Vu les statuts en vigueur ;

Vu sa délibération n° 18C/05/12 du 5 juillet 2018 relative à la vente d'un terrain dans la Zone d'Activité Economique d'Argenlieu (commune d'Avrechy) ;

Vu sa délibération n° 09C/05/04 du 11 juin 2009 relative au prix de vente des terrains de la Zone d'Activité Economique d'Argenlieu (commune d'Avrechy) ;

Vu le budget annexe de la zone d'activité économique d'Argenlieu ;

Considérant la nécessité de rectifier la délibération n° 18C/05/12 du 5 juillet 2018 pour mettre en cohérence la surface indiquée avec la surface réelle de la parcelle pour finaliser la vente du terrain ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

ANNULE la délibération n° 18C/05/12 du 5 juillet 2018 et la remplace par la présente,
AUTORISE le président à conclure la vente, au profit de la SCI PN représentée par M. Podkowa Flavien, d'une parcelle de terrain comprise dans la ZAE d'Argenlieu (partie de la parcelle ZE 278), d'une surface de 11 073 m², pour un prix de 143 949 € plus TVA et frais annexes ;
AUTORISE le président à signer tous les documents et acte relatifs à cette vente.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 24 septembre 2020